

## PROJET PASCAL : COMMENT FAIRE ACCEPTER AUX AGENTS L'INACCEPTABLE !

Le projet PASCAL, faut-il le rappeler, n'est pas qu'un déménagement vers un nouveau site en banlieue sud. C'est surtout la volonté de **mettre en place de nouvelles pratiques de travail, copiées sur le secteur privé, qui s'appuient sur des aménagements en open-space et l'instauration du flex-office intégral.**

### Un « changement » qui nous concerne tous !

Après les phases de macrozoning, microzoning, visites de show-room sur site, l'administration passe désormais en phase « d'accompagnement » du projet, en vue de l'installation à Gentilly prévue dès mai 2027.

Cet accompagnement repose sur un plan de conduite du changement qui **n'a pas d'autre but que de rendre les agents co-responsables de la mise en place de la détérioration de leurs propres conditions de travail.**

L'administration décline ce plan de conduite du changement en cinq objectifs :

- Préparer les managers et collaborateurs aux futurs environnements de travail ;
- Développer de nouvelles pratiques managériales ;
- Simplifier les pratiques et modes de travail ;
- Développer la culture du changement ;
- Accompagner l'installation dans les nouveaux espaces.

Le SNPMEN-FO dénonce ce **projet qui induit des conditions de travail indignes et inacceptables pour l'ensemble de l'administration centrale. Car ces changements auront un impact sur tous les agents, comme l'a confirmé l'administration à plusieurs reprises, même ceux qui n'iront pas à Gentilly !** Le vocabulaire et notamment les dénominations dont l'administration affuble ses agents ne sont pas anodins, ils ont clairement vocation à diffuser les techniques et l'esprit du secteur privé.

L'objectif principal de ce plan d'accompagnement est bien de « réduire les résistances naturelles au changement, de favoriser l'adhésion progressive de l'ensemble des collaborateurs » (sic).

Dans cette perspective d'accoutumance au lieu, certaines directions organisent d'ores et déjà des réunions ou des séminaires de travail à Gentilly.

**Adieu les ambassadeurs, voici venir les animateurs de la transition !**

Après les ambassadeurs, voici venir le réseau **des animateurs de la transition**, personnels dont la mission est celle de « facilitateurs du changement », « sans prise de décision ni arbitrage ».

Pour ne pas réitérer le fiasco des ambassadeurs, et afin rendre la fonction d'animateur de la transition alléchante, l'administration a prévu un parcours de formation dédié et certifiant, un outillage spécifique et la création d'un réseau. L'administration dégage des moyens pour vaincre les résistances !

Pour encourager les candidatures (**1 animateur est prévu pour 25 agents soit plus de 50 animateurs !**), l'administration souligne que les compétences développées par ces animateurs seront certifiées, reconnues et valorisées et pourront donner lieu à une décharge jusqu'à 25 % du temps de travail habituel. On peut légitimement se demander à **qui sera dévolu ce travail supplémentaire, alors que de nombreux services connaissent déjà des surcharges ? Quant à la valorisation, on s'interroge sur la forme qu'elle prendra : CIA, promotion ?**

Au total, beaucoup de verbiage et de promesses pour faire oublier **le but du projet PASCAL : réaliser des économies en faisant croire qu'on se préoccupe du confort des agents.**

Depuis le début, le SNPMEN-FO dénonce ce projet de destruction massive des conditions de travail malgré les dénégations de l'administration. Ceux qui sont déjà allés sur le site de Gentilly ont pu constater que l'administration ne prépare pas une « amélioration de notre bien-être au travail » ! Si l'administration déploie de tels moyens pour faire accepter aux agents l'inacceptable, c'est qu'il n'est pas trop tard pour s'y opposer.

**Refusons le projet PASCAL en ne participant pas à sa mise en œuvre !**

## Nos revendications :

- Retrait du projet PASCAL.
- Abandon des nouvelles « modalités de travail » et du flex-office.
- Abandon des open-space déjà mis en place et réagencement en bureaux.
- Retrait de la circulaire Borne et maintien de l'ensemble des m2 actuels par agent.
- Maintien de l'ensemble des sites.

***FO résister, revendiquer, reconquérir***

[www.snpmen-fo.fr](http://www.snpmen-fo.fr)

***Parce que, plus que jamais, l'action collective et déterminée est la seule issue  
qui peut garantir la défense des intérêts de chacun,***

---

*S.N.P.M.E.N – FO - 110 rue de Grenelle 75007 PARIS – tél : 01. 55.55.34.02*

*Local FO situé au 97 rue de Grenelle - pièce 605 - 6<sup>ème</sup> étage*

☐ Mail : [fosnmpmen.syndicat-ac@education.gouv.fr](mailto:fosnmpmen.syndicat-ac@education.gouv.fr)